



COTONOU, LE

N° _____ / MESTFP/DETFP/AR/SS

1- Dispositif institutionnel et de gouvernance de l'ETFP

- a. Document national d'orientation du dispositif ou système national d'ETFP/DC
- b. Document national d'orientation du dispositif ou système national de formation professionnelle

POUR LES POINTS a et b, LE SENEGAL DISPOSE D'UNE LOI d'ORIENTATION SUR LA FPT : loi n°2015-01 du 6 janvier 2015, d'un plan stratégique 2015-2019 et d'un plan unique de renforcement de capacités

- c. Nombre de ministères assurant la tutelle de l'ETFP/DC

UN SEUL MINISTERE AU REGARD DE LA LOI D'ORIENTATION MAIS D'AUTRE MINISTERES TECHNIQUES CONTINUENT ENCORE A GERER LA FPT DANS LEUR SECTEUR.

Il s'agit des ministères suivants :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural
- Ministère de l'Élevage et des Productions animales
- Ministère de la Santé et de l'Action sociale
- Ministère de la Pêche et de l'Économie maritimes
- Ministère de la Justice
- Ministère du Tourisme et du Transport aérien
- Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable
- Ministère des Forces armées
- Ministère de la culture
- Ministère des sports

- d. Intitulé du (des) ministère (s) assurant la tutelle de l'ETFP/DC

LE MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT (MFPAA)

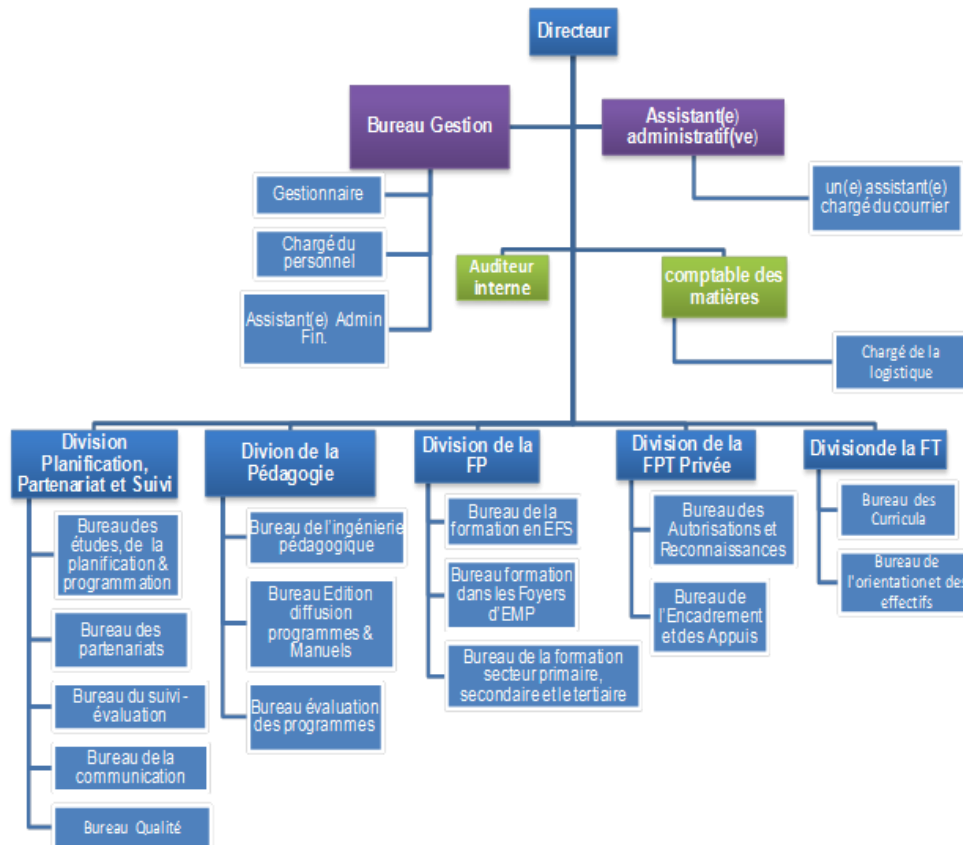
- e. Si plusieurs ministères, préciser pour chacun les domaines ou secteurs de tutelle

LES MINISTERES LISTES AU POINTS c

- f. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (DFPT) DU MFPAA

- g. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle



- h. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) ou de la structure en charge de la certification

DIRECTION DES EXAMENS CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS (DECPC) DU MFPA

- i. organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la certification

NON DISPO A CE STADE !!!

- j. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle **publics comme privés**

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (DFPT) DU MFPA

- k. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle

VOIR LE POINT g : IDEM

- l. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (DFPT) DU MFPA

- m. organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)

VOIR LE POINT g : IDEM

2- Dispositif et données sur l'ingénierie de formation et de certification

a. Liste des certifications professionnelles et diplômes délivrés dans le dispositif (préciser pour chacun les conditions et modalités de préparation et d'obtention)

i. de la formation professionnelle

DIPLOMES PREPARES	NOMBRE DE PROGRAMMES	EXAMEN ORGANISE EN SESSION TERMINALE PAR
CCP (Certificat de compétences professionnelles)	Peut être extrait sur chaque programme APC	Le lieu de formation
CS (Certificat de spécialité)	06 programmes	DECPC
CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)	27 programmes	DECPC
BEP (Brevet d'études professionnelles)	10 programmes	DECPC
BT (Brevet de technicien)	12 programmes	DECPC
BTS (Brevet de technicien supérieur)	25 programmes	DECPC
METP (Maitre d'enseignement technique pratique) = formateur	16 programmes	DECPC

NB : Tout lieu de formation peut délivrer des ATTESTATIONS de fin de formation pour attester de compétences acquise par un apprenant qui n'aurait pas réussi ou ne se serait pas présenter à la certification terminale

ii. de l'enseignement technique

Baccalauréat de technicien pour les élèves qui ont fini la classe de terminale dans les séries suivantes :

- Bac T1 (sciences et technique de fabrication : productive)
- Bac T2 (Electrotechnique))
- Bac F6 (chimie)
- Bac STEG (nouveau bac en remplacement du bac G)
- BAC S3 (sciences et techniques industrielles)
- Bac S4
- Bac S5

Le baccalauréat est organisé par l'office du baccalauréat rattaché à l'université de Dakar, car c'est le premier diplôme universitaire.

b. Liste des métiers/emplois et le niveau de qualification (diplôme) dans lesquels existent des curricula/programmes de formation élaborés selon l'APC (préciser les documents disponibles)

	SPECIALITES	DIPLOMES PREPARES					
		ATTES	CAP	BEP	BT	BP	BTS
1.	Froid, Climatisation et Plomberie (APC)						x
2.	Technicien en Froid et Climatisation (APC)				x		
3.	Monteur Depanneur en Froid et						

4.	Climatisation (APC)		x				
5.	Monteur Frigoriste		x				
6.	Technique de Froid			x			
7.	Froid Climatisation			x	x		x
8.	Génie civil Batiment (APC)				x		
9.	Batiment				x		
10.	Ferrailage		x				
11.	Dessin bâtiment		x	x			
12.	Plomberie/Canalisations/Sanitaire		x				
13.	Architecture et design intérieur						x
14.	Génie civil						x
15.	Maintenance des installations du bâtiment						
16.	(APC)						x
17.	Technicien Génie civil Batiment (APC)				x		
18.	Electricité d'installation du Bâtiment				x		
19.	voierie et réseaux divers						
20.	Carrelage/Revêtement						
21.	Géomatique(APC)						x
22.	Automatique						x
23.	Electricien (APC)		x				
24.	Electricité		x	x			
25.	Domotique						x
26.	Électricité d'installation industrielle (APC)						x
27.	Electrotechnique	x			X		x
28.	maintenance industrielle Option						
29.	électromécanique						x
30.	maintenance industrielle (APC)				X		
31.	Electromécanique				x		x
32.	Electronique industrielle				x		x
33.	Boulangerie/pâtisserie			X			
34.	Cuisinier (APC)		x				
35.	Serveur (APC)		x				
36.	Gestion hôtelière et touristique		X	X			
37.	Hôtellerie Restauration			x			
38.	Restauration		X	x			
39.	Hydraulique urbaine				x		
40.	Hydraulique fluviale				x		
41.	Informatique industrielle et réseaux						x
42.	Maintenance en électricité, électronique et						
43.	informatique		x				
44.	Informatique Industrielle et automatique						
45.	(APC)						x
46.	Réseaux informatique de gestion						
47.	Informatique						
48.	Comptabilité - Gestion						x
49.	Comptabilité			X	X		
50.	Aide Comptable		x				
51.	Commerce, Administration, Secrétariat et						
52.	Informatique (CASI)			x			
53.	Dactylographie		x				
54.	Commerce International						x
55.	Secrétariat Bureauatique						x
56.	Bureauatique				x		

57.	Employé de Banque		x				
58.	Assistant comptable (APC)		x				
59.							
60.	Assistanat de direction			x			x
61.	Gestion de la chaine d'approvisionnement et						
62.	logistique (APC)						x
63.	Assistance de Gestion des PME/PMI						x
64.	Banque Finance Assurance						
65.	Marketing						x

NB : Les titres de branches et les titres de qualification délivrés par les quatre centres autonomes (intervenant dans les secteurs de l'agroalimentaire, des métiers portuaires, du BTP et des métiers de l'industrie) n'ont pas été pris en charge dans le tableau ci-dessus

- c. Nombre de personnes habilitées ou formées sur l'APC dans chacune des directions citées ci-dessus

Tout le personnel de pilotage a été formé à l'APC (au total 56 cadres du MFPAA)

- d. Nombre de habilitées ou formées sur l'APC et l'ayant pratiqué sur au moins deux programmes dans chacune des directions citées ci-dessus

La formation en APC des personnels du système :

- **1726 formateurs et personnels administratifs ZCO dont 250 formateurs des CFP de Dakar, 152 relais APC et 173 méthodologues**
- **121 maîtres artisans pour soutenir l'apprentissage dans les ateliers écoles**
- **56 agents et cadres du MFPAA**

- e. Existe-t-il un répertoire / nomenclature des métiers
- i. Global (tous les secteurs économiques)

Nous n'avons que le Répertoire ouest africain des métiers (ROAME qui contient 326 fiches-métiers dans 09 secteurs différents) qui n'est pas exhaustif sur l'ensemble des métiers

- ii. Sectoriels (préciser les secteurs économiques concernés)

Au niveau sectoriel, nous appuyons sur les conventions collectives de branches où l'ensemble des métiers de la branche sont bien définis en termes de compétences, de conditions d'accès et de niveau de qualification et de rémunération

- f. Existe-il des rapports d'études sur les secteurs économiques ? Si oui, citer les secteurs concernés.

Liste des études préliminaires menées :

1.	Étude plurisectorielle dans les régions Saint-Louis, Louga et Matam
2.	Etudes préliminaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage
3.	Étude préliminaire dans le secteur de l'agroalimentaire
4.	Étude préliminaire dans le secteur de l'artisanat
5.	Étude préliminaire dans le secteur du génie civil
6.	Étude préliminaire dans le secteur de la maintenance industrielle

7. Étude préliminaire dans le secteur de la pêche

8. Étude préliminaire dans le secteur du tourisme

9. Étude plurisectorielle dans les régions Kaolack, Kaffrine, Fatick, Diourbel (en cours)